



30 mai 2025

## **Déclaration de 2024 sur l'esclavage**

### **À propos de cette déclaration**

Nous sommes heureux de vous faire part de la Déclaration sur l'esclavage moderne du groupe WestJet (la « **Déclaration sur l'esclavage moderne** ») prévue à l'article 54(1) de la loi britannique *Modern Slavery Act* (la « **Loi britannique** ») et à l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « **Loi canadienne** ») pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 (la « **période visée par la déclaration** »). La présente Déclaration sur l'esclavage moderne est un rapport conjoint rédigé par le groupe WestJet, composé de WestJet (une société en nom collectif de l'Alberta), de WestJet Airlines Ltd, de WestJet Encore Ltd, de WestJet Vacations Inc (collectivement, « **WestJet** »), de même que de Sunwing Vacations Inc. et de Sunwing Airlines Inc. (collectivement, « **Sunwing** »), ainsi que de WestJet Exchangeco Inc., de WestJet Group Inc., de Kestrel Topco Sub Inc., de Kestrel Topco Inc. et de Kestrel Holdings Inc. (collectivement, les « **sociétés de portefeuille** »). Cette déclaration sur l'esclavage moderne a été rédigée par WestJet, Sunwing et les sociétés de portefeuille (collectivement, le « **groupe WestJet** »).

Notre Déclaration sur l'esclavage moderne décrit les mesures que nous avons prises pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants, tels que définis dans la Loi canadienne, ainsi que d'esclavage et de traite de personnes, tels que définis dans la Loi britannique (collectivement, « **esclavage moderne** »), à n'importe quelle étape de nos services et de nos chaînes d'approvisionnement.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse [legal@westjet.com](mailto:legal@westjet.com) pour nous transmettre tout commentaire ou toute question concernant notre Déclaration sur l'esclavage moderne.

### **Introduction**

Le groupe WestJet condamne toutes les formes d'esclavage moderne. Il soutient et respecte pleinement les principes énoncés dans la Loi canadienne, la Loi britannique et d'autres lois similaires sur les droits de la personne, ce qui est conforme à l'engagement du groupe d'enrichir la vie de tous les gens de l'univers WestJet en offrant des services de transport aérien et de voyages sûrs, conviviaux et abordables. Le groupe prend sa responsabilité au sérieux et continuera à prendre des mesures pour atténuer les risques d'esclavage moderne dans ses activités et avec ses partenaires commerciaux.

Le groupe WestJet ne s'engagera dans aucune forme de trafic de personnes, ne pratiquera aucun type d'esclavage moderne et ne tolérera pas le recours à l'esclavage moderne à quelque niveau que ce soit dans ses chaînes d'approvisionnement. Le groupe WestJet attend des fournisseurs que ceux-ci n'exigent aucun travail ou service d'une personne sous la menace d'une quelconque sanction.

## **À propos du groupe WestJet**

### *Structure*

WestJet est une société en nom collectif de l'Alberta; WestJet Airlines Ltd. et WestJet Encore Ltd. sont des sociétés d'affaires enregistrées en Alberta ayant leur siège social à Calgary. Vacances Sunwing Inc. est une société d'affaires enregistrée en Ontario ayant son siège social à Toronto. Vacances WestJet Inc. a été fusionnée avec Vacances Sunwing Inc. au cours de la période visée par la déclaration. Les activités de Sunwing Airlines Inc. ont été récemment intégrées à celles de WestJet. Les sociétés de portefeuille sont des entités canadiennes qui contrôlent directement ou indirectement une ou plusieurs des entités composant WestJet et Sunwing et dont les obligations de déclaration découlent seulement de l'application du paragraphe 9(c) de la Loi canadienne.

### *Activités*

WestJet a été lancée en 1996 avec trois avions, 250 employés et cinq destinations. Au fil des ans, elle est passée à plus de 180 avions, 14 000 employés et plus de 100 destinations dans 26 pays.

Le groupe Vacances Sunwing, la division des vacances du groupe WestJet, comprend les importants voyagistes de loisirs canadiens Vacances Sunwing, Vacances WestJet et Vacances WestJet Québec, le voyagiste américain Vacation Express ainsi que les entreprises de vente au détail de voyages SellOffVacations.com et Luxe Destination Weddings. Au cours de la période visée par la déclaration, Sunwing Airlines a fourni des services de transport aérien à des clients qui réservaient des places d'avion ou des forfaits vacances par l'intermédiaire de Vacances Sunwing. Le dernier vol de Sunwing Airlines avant son intégration complète à WestJet a eu lieu le 28 mai 2025.

### *Chaînes d'approvisionnement*

La chaîne d'approvisionnement mondiale du groupe WestJet comprend des fournisseurs de produits, notamment de moteurs, d'ailes, d'instruments d'avionique, de pièces de fuselage et de systèmes mécaniques et électriques, ainsi que des fournisseurs de biens et de services autres que des produits. Les matériaux, composants, articles et systèmes nécessaires à l'entretien des avions et au maintien des services aériens prévus sont achetés auprès de fournisseurs du monde entier et varient en fonction du produit. La plupart de ces matériaux, composants, systèmes et autres biens sont fournis par des fournisseurs avec lesquels le groupe WestJet a conclu des contrats à long terme. Les chaînes d'approvisionnement de Sunwing sont similaires.

## **Principes directeurs, politiques, procédures et diligence raisonnable de WestJet**

La culture d'entraide et de travail d'équipe du groupe WestJet se reflète dans l'ensemble des politiques, procédures et processus de diligence raisonnable de base du groupe, y compris dans les documents suivants :

- Code de déontologie;
- Code de conduite des fournisseurs;
- Politique relative à l'intégrité en affaires;
- Politique et procédure régissant le Service d'assistance pour les signalements confidentiels et anonymes de WestJet;
- Politique de l'approvisionnement au paiement.

### *Le Code de déontologie*

Le principal guide du groupe WestJet est le Code de déontologie de WestJet (« **CDD** »). Le CDD définit le

déroulement des activités dans le monde entier. Il s'applique au conseil d'administration, à la direction et aux employés de WestJet et traite de la conduite éthique dans l'environnement de travail, les pratiques commerciales et les relations du groupe WestJet avec les intervenants externes. Le CDD définit en détail les normes de comportement attendues de toutes les personnes auxquelles il s'applique dans leurs activités quotidiennes et dans leurs relations avec les autres. Il décrit également les principales responsabilités des dirigeants du groupe WestJet, qui doivent fournir un modèle de normes élevées de conduite éthique et créer un environnement de travail reflétant à la fois le contenu et l'esprit du CDD. Le code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs (« **CCF** ») établit les règles déterminant, pour les fournisseurs, la manière attendue par le groupe WestJet d'exploiter leur entreprise et de mener leurs activités. Le CCF exige des fournisseurs qu'ils soient en mesure de démontrer que, sur leur lieu de travail, qu'il n'y a pas de travail d'enfants, de travail forcé ou de travail obligatoire. Ce code décrit en détail les attentes du groupe WestJet vis-à-vis des fournisseurs en matière de droits de la personne, de travail, de respect de la loi, de santé et de sécurité, d'environnement, de lutte contre la corruption et d'éthique.

Le CCF comprend explicitement des dispositions interdisant l'esclavage moderne, stipulant que :

*Les fournisseurs doivent respecter les normes d'emploi applicables, la loi sur le travail, la non-discrimination et les droits de la personne lorsque les lois n'interdisent pas la discrimination, ou lorsqu'elles autorisent un traitement distinct, le groupe WestJet attend des fournisseurs qu'ils s'engagent à respecter les principes de non-discrimination et qu'ils n'exploitent pas leur entreprise d'une manière qui différencie injustement les individus.*

En outre, les fournisseurs doivent être en mesure de démontrer que, sur leur lieu de travail :

- il n'y a aucun recours au travail des enfants, au travail forcé ou au travail obligatoire;
- la discrimination et le harcèlement sont interdits, y compris la discrimination ou le harcèlement fondés sur toute caractéristique protégée par la loi;
- les représailles contre quelqu'un ayant exprimé son opinion sont interdites et que les employés sont libres de soulever des problèmes et de s'exprimer sans crainte de représailles;
- des vérifications appropriées et raisonnables des antécédents ont été effectuées afin de garantir l'intégrité et la bonne réputation des employés du fournisseur;
- des normes d'emploi claires et uniformes sont appliquées et respectent ou dépassent les exigences légales et réglementaires;
- les fournisseurs favorisent un environnement de travail dans lequel tous les gens sont traités avec respect et dignité, dans une atmosphère d'entreprise qui promeut l'égalité des chances en matière d'emploi et interdit les pratiques discriminatoires, et où leurs employés agissent avec honnêteté et intégrité;
- aucun de leurs employés ne fera l'objet de harcèlement ou de mauvais traitements d'ordre physique, sexuel, psychologique ou verbal sur le lieu de travail ni ne sera menacé d'un tel harcèlement ou de tels traitements;
- ils versent à chaque employé au moins le salaire minimum légal applicable et les avantages sociaux;
- les employés des fournisseurs seront rémunérés pour les heures supplémentaires conformément aux lois applicables et ne travailleront que dans les limites des heures de travail légales;
- les employés des fournisseurs bénéficieront des congés et des congés de maladie qui leur sont alloués sans aucune répercussion (ou menace de répercussion).

#### *Politique relative à l'intégrité en affaires*

La politique relative à l'intégrité en affaires exige que le groupe WestJet ne fasse affaire qu'avec des tiers ou des personnes qui mènent leurs affaires de manière éthique. À ce titre, le groupe WestJet a mis en place des processus pour permettre une diligence raisonnable fondée sur le risque avant la participation aux activités et

appliquer des contrôles proportionnés après la participation afin de relever et de réduire les risques inhérents associés à la participation de tiers, y compris les risques liés au travail des enfants, au travail forcé ou au travail obligatoire.

#### *Approvisionnement au paiement*

Les professionnels de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du groupe WestJet mènent les activités à un niveau digne d'une compagnie aérienne mondiale et d'un grand voyagiste, en suivant des normes matérielles internes pour l'achat et l'approvisionnement des biens ainsi que pour la sélection de nos fournisseurs et partenaires commerciaux. La politique de l'approvisionnement au paiement définit la manière du groupe WestJet de choisir ses fournisseurs; de même, les différentes unités commerciales du groupe sont chargées de vérifier que les fournisseurs respectent les normes du groupe WestJet. Le groupe WestJet suit ce processus pour prévenir et réduire le risque de toute incidence négative potentielle sur ses chaînes d'approvisionnement mondiales. Politique et procédure régissant le Service d'assistance pour les signalements confidentiels et anonymes.

Dans le cadre de la politique et de la procédure régissant le Service d'assistance pour les signalements confidentiels et anonymes, le groupe WestJet a donné à toute personne la possibilité de signaler de manière anonyme toute préoccupation concernant des actes répréhensibles ou des infractions à la loi. Chacun est encouragé à faire part de ses préoccupations par différents moyens, y compris en toute confiance et sans crainte de mesures disciplinaires ou de représailles, dans le cadre de la présente politique.

Ensemble, ces principes et documents décrivent les normes de conduite professionnelle et les principales politiques de conformité qui s'appliquent aux interactions mutuelles en tant qu'employés, invités et partenaires commerciaux dans le monde entier. Ces politiques aident le groupe WestJet à mener ses activités de manière éthique et responsable et à veiller à ce que l'esclavage moderne ne soit pas pratiqué dans les activités du groupe WestJet.

#### **Risques d'esclavage moderne dans les activités et les chaînes d'approvisionnement du groupe WestJet**

En plus de tous les éléments décrits précédemment, le groupe WestJet a pris en 2024 les mesures supplémentaires suivantes pour prévenir et réduire le risque de pratique de l'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement et ses activités :

- examen et prise en compte des dernières orientations gouvernementales;
- élaboration et mise en œuvre d'un processus d'évaluation en personne par l'équipe de sécurité et de vérification du groupe WestJet lors des visites dans les aéroports et chez les fournisseurs du groupe;
- segmentation des fournisseurs actifs de WestJet par pays en vue d'une vérification préalable supplémentaire faite avec diligence;
- formation de l'équipe d'approvisionnement de WestJet sur l'esclavage moderne.

#### *Risques liés aux activités du groupe WestJet*

Le groupe WestJet considère que le risque d'esclavage moderne dans le cadre de ses activités est faible. Non seulement la main-d'œuvre se trouve presque exclusivement au Canada, lequel pays dispose de lois et d'obligations complètes et strictes en matière de travail, d'emploi et de droits de la personne, mais les entités du groupe WestJet mènent également leurs activités respectives conformément aux obligations contenues dans toutes les conventions collectives pertinentes auxquelles elles sont liées.

#### *Risques liés aux chaînes d'approvisionnement du groupe WestJet*

Compte tenu de la valeur élevée des composants et des actifs achetés régulièrement ainsi que de la nature technologiquement avancée et sensible à la sécurité des activités du groupe WestJet, la grande majorité des fournisseurs du groupe sont des entités importantes et complexes qui seraient également soumises à une loi similaire à la Loi canadienne et à la Loi britannique. Nombre de ces fournisseurs sont également cotés en bourse et doivent faire l'objet de rapports et d'autres mesures de diligence raisonnable afin de garantir la protection des droits de la personne et le respect de toutes les lois applicables.

Par conséquent, sur la base de l'évaluation par le groupe WestJet de ses chaînes d'approvisionnement en 2024, le groupe WestJet considère que le risque d'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement est faible. Bien que le groupe WestJet n'ait connaissance d aucun cas d'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement, le groupe reconnaît que l'esclavage moderne peut être pratiqué dans toutes les industries, tous les secteurs et tous les lieux géographiques. Il existe donc certains risques d'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement. Les mesures décrites dans la présente Déclaration sur l'esclavage moderne visent à atténuer ces risques.

#### *Atténuation de ces risques*

Le groupe WestJet est fier de pouvoir aider les gens à sa manière : par une expérience serviable en toutes circonstances et par le don de vols. En plus des politiques, procédures et processus de diligence raisonnable mentionnés dans la présente Déclaration sur l'esclavage moderne, WestJet atténue le risque d'esclavage moderne par l'entremise de son programme WestJet tient aux enfants, en partenariat avec la Missing Children Society of Canada (entre autres organismes). Engagement à lutter contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle

WestJet concrétise son engagement à lutter contre l'esclavage moderne par l'entremise de ses politiques et du soutien direct et stratégique de ses dirigeants. WestJet ne tolère aucune activité d'un employé ou d'un entrepreneur qui cause ou favorise des infractions liées à la traite des personnes ou l'exploitation sexuelle. WestJet interdit l'utilisation des installations, des ressources, de l'équipement ou des priviléges de voyage de l'entreprise pour mener des activités qui soutiennent le trafic de personnes ou l'exploitation sexuelle. Cela inclut toute utilisation des ordinateurs, réseaux, téléphones ou autres équipements de l'entreprise aux fins de visualisation, de stockage, de distribution, de promotion ou de toute autre utilisation permettant d'exploiter sexuellement des personnes. La politique de discipline progressive donne des exemples de situations dans lesquelles les employés peuvent être licenciés s'ils enfreignent le CDD, s'ils commettent des actes de violence sur le lieu de travail ou s'ils jettent le discrédit sur le groupe WestJet. Les employés peuvent signaler tout invité, passager ou employé soupçonné d'être impliqué dans des activités de traite des personnes ou d'exploitation sexuelle d'une personne à leurs responsables, au service de la sécurité de l'entreprise, au service juridique ou aux autorités locales, selon le cas.

Le groupe WestJet demeure résolu à prendre des mesures rapides et appropriées en cas de découverte de preuves relatives à l'esclavage moderne ou à la traite des personnes dans sa chaîne d'approvisionnement.

Au cours de la période visée par la déclaration, le groupe WestJet n'a découvert aucun cas d'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement ou ses activités. Par conséquent, aucun effort de réparation n'a été requis, y compris en ce qui concerne l'incidence financière sur les familles les plus vulnérables.

Si une situation de non-conformité est découverte, le groupe WestJet a l'intention de travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan correctif afin d'améliorer la situation et d'y remédier.

#### **Formation**

Les employés de WestJet reçoivent régulièrement une formation adaptée sur le CDD, sur la politique relative à l'intégrité en affaires et d'autres sujets éthiques ainsi que sur les politiques de la société. Tous les nouveaux

employés reçoivent un dossier de formation obligatoire qui comprend une formation sur le CDD. Chaque année, tous les employés sont tenus de certifier leur conformité au CDD et, à partir de 2025, ils devront également certifier leur conformité à la politique relative à l'intégrité en affaires.

En 2019, un cours obligatoire sur la traite des personnes a été mis en place pour les équipes à bord et dans les aéroports, qu'il s'agisse d'employés ou de sous-traitants, en guise d'introduction à la reconnaissance et au signalement d'incidents présumés, que ce soit dans l'aéroport ou à bord d'un avion. Cette formation est accessible à partir du portail d'apprentissage interne de WestJet. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour tous les autres groupes d'employés à l'heure actuelle, la formation peut être suivie par tous.

La formation porte sur ce qu'est la traite des personnes, comment la détecter, comment la signaler et ce qui peut être fait pour y remédier. Des renseignements sur la traite des personnes figurent dans le manuel des agents de bord (pour les membres de l'équipage de cabine de WestJet), le manuel des opérations aériennes (pour les membres de l'équipage de cabine de WestJet Encore) et le manuel des opérations de la compagnie (pour les pilotes). Pour les employés de l'aéroport, le réseau d'information de WestJet contient à la fois la procédure relative à la gestion d'un incident de traite des personnes suspecté et la politique relative à la lutte contre la traite des personnes.

En outre, une partie du vaste programme de formation du groupe WestJet destiné aux employés de première ligne reprend les lignes directrices de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) concernant la formation du personnel de cabine sur la reconnaissance de traite des personnes et sur les mesures d'intervention en cas de traite des personnes. Cette formation aide le personnel de première ligne à détecter le comportement et les signes de victimes potentielles, ainsi que la procédure à suivre pour signaler ce qu'il voit.

### **Évaluation de l'efficacité**

Comme indiqué dans la présente Déclaration sur l'esclavage moderne, le groupe WestJet a mis en place un certain nombre de mesures visant à prévenir et à réduire le risque de recours à l'esclavage moderne dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement. Le groupe WestJet n'a pas procédé à une évaluation complète et formelle de l'efficacité de ces mesures, mais à mesure que ses politiques et procédures évoluent, il continue à évaluer de manière informelle leur efficacité en matière de prévention et de réduction des risques d'esclavage moderne dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de WestJet; de même, le groupe WestJet procède de manière proactive à des changements afin d'atténuer ces risques, même en l'absence de preuves de leur présence dans l'entreprise.

### **Approbation au titre de la Loi britannique**

La présente Déclaration sur l'esclavage moderne est établie conformément à l'article 54(1) de la Loi britannique et a été approuvée par le conseil d'administration de Kestrel Holdings Inc.

Par : Alexis von Hoensbroech

Nom complet : Alexis von Hoensbroech, je suis autorisé à lier le groupe WestJet. Titre :

Président et chef de la direction

Administrateur de WestJet et de Kestrel Holdings Inc. (actionnaire dominant de toutes les entités couvertes par la présente Déclaration sur l'esclavage moderne)

Date : 30 mai 2025

### **Approbation et attestation au titre de la Loi canadienne**

La présente Déclaration sur l'esclavage moderne a été établie conformément aux paragraphes 11(1) et 11(3) de la

Loi canadienne et a été approuvée par le conseil d'administration de Kestrel Holdings Inc. conformément au sous-alinéa 11(4)(b)(ii) de la Loi canadienne.

À titre de président et chef de la direction de WestJet et d'administrateur de Kestrel Holdings Inc. et non à titre personnel, je fais l'attestation suivante conformément aux exigences de la Loi canadienne :

Conformément aux exigences de la Loi canadienne, et en particulier à son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans la présente Déclaration sur l'esclavage moderne de l'entité ou des entités énumérées ci-dessus. Selon mes connaissances, après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans la Déclaration sur l'esclavage moderne sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi canadienne, pour l'année du rapport susmentionné.

Par : Alexis von Hoensbroech

Nom complet : Alexis von Hoensbroech, je suis autorisé à lier le groupe WestJet. Titre :

Président et chef de la direction

Administrateur de WestJet et de Kestrel Holdings Inc. (actionnaire dominant de toutes les entités couvertes par la présente Déclaration sur l'esclavage moderne)

Date : 30 mai 2025